













# CHS-CT du 13 juin 2017

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr permanences le matins: (02.40.20.76.56 mardi et jeudi - 02 40 74 03 87 lundi et vendredi

# Désamiantage du site de Pornic

### Motion de l'intersyndicale

Les conditions de travail des agents du CFP de Pornic se sont dégradées depuis la condamnation du 1<sup>er</sup> étage du bâtiment en raison de l'amiante pouvant présenter un danger sur la santé des agents. Plusieurs bureaux sont de surface insuffisante pour permettre de travailler dans des conditions décentes. De plus, les mesures de confinement prises au niveau des cloisons ne peuvent être que temporaires et ne sauraient garantir une sécurité sans faille pour tous les agents. C'est pourquoi le CHSCT demande le désamiantage du 1<sup>er</sup> étage dans les plus brefs délais.

Le CHSCT souhaite que l'amiante soit progressivement éliminé de nos bâtiments, afin non seulement de protéger les agents mais aussi de diminuer les coûts récurrents. De plus, le CHSCT demande que la réponse écrite faite par Monsieur le Préfet à Madame la Directrice régionale lui soit communiquée.

L'amiante reste un sujet préoccupant en Loire-Atlantique. Les représentants en CHSCT y sont très attentifs, notamment par le biais du financement des DTA (Documents Technique Amiante).

Lors d'un CHSCT dédié uniquement à ce sujet fin mai dernier, un point a été fait sur l'ensemble des sites pour lesquels le CHSCT a compétence.

#### Un net progrès est à signaler, même si certaines directions sont plus en difficulté.

Les syndicats ont décidé de passer à la vitesse supérieure avec pour 1er dossier emblématique, le cas de Pornic : il est en effet invraisemblable de laisser nos collègues entassés aux rez-de-chaussée et de jardin dans des conditions de travail inadaptées alors qu'un étage est vide de tout occupant! D'autant que si la DRFiP44 décide un jour de se séparer de ce bâtiment, elle devra le désamianter auparavant! Autant en profiter non?

## Les Fiches "IMPACT" liées aux restructurations et déménagements

#### 5 projets concernant la DRFiP 44:

- Installation du Pôle Consignations
- Réorganisation du service des Domaines
- Réimplantation du SFACT et du SIE NANTES Centre
- Mise en place de l'antenne de la BNIC
- Réaménagement des accueils au CFP St Nazaire De Gaulle.

Nous écrivions dans notre compte-rendu de la commission immobilière du 6 juin 2017 (<u>voir sur notre site</u>) que la DRFiP44 était en progrès mais pouvait encore mieux faire. En effet, cette direction depuis quasiment deux ans, "*omettait*" de tenir des commissions immobilières, commissions rappelons-le qui sont destinées à examiner tous les éléments des futurs déménagements ou restructurations (en amont d'une séance plénière du CHSCT), sur la base d'une fiche impact.

Un modèle de cette fiche (plutôt bien conçue) a été diffusée par le Secrétariat Général : si certaines directions s'en inspirent largement, la DRFiP44 en est souvent bien trop éloignée ...

De plus, trop peu d'observations faites en commission immobilière ont été suivies d'effet.

Enfin, s'agissant des Domaines, la fiche impact ayant été mise à la disposition des représentants en CHSCT trop tardivement, le sujet n'a pas pu être abordé.

Ajoutons que le déménagement a eu lieu en janvier dernier ...

Afin de travailler plus sereinement, *FO* a proposé *ironiquement* de réduire la voilure des restructurations dont nombre font suite à des décisions nationales (Consignations, Domaines, BNIC, ...) ayant des répercussions dans les départements qui n'arrivent plus à suivre! Devant les réponses des directeurs qui bottent en touche sur la base de cet argument, *FO* leur a proposé d'entrer en rébellion comme ont pu le faire par le passé des généraux excédés par les décisions politiques...

## Demande d'expertise externe pour la création de la Recette Interrégionale des Douanes

Cette demande a fait l'objet d'un rejet par le directeur régional : elle doit maintenant être examinée au niveau du CSHCT ministériel.

# Plan annuel de prévention (et DUERP)

**RAPPEL**: désormais depuis 2014, la mise à jour du DUERP par les cadres de proximité avec l'ensemble des agents ne se fait qu'un an sur deux. En 2016, il s'agissait de l'année de simple mise à jour par le groupe de travail uniquement.

#### Etaient inscrit à l'ordre de jour les PAP de trois directions :

**DSFIPE**: les difficultés de cette direction résident dans sa spécificité avec ses 298 agents répartis dans :

- x des services à Nantes sur deux sites : cette situation va évoluer très vite puisque les pensions cristallisées actuellement à Saint-Herblain doivent déménager début 2018 pour rejoindre le Breil-Malville. Il y a également le SFACT intégré dans le bâtiment du Ministère des Affaires Étrangères, au Breil également.
- x 12 Trésoreries auprès des Ambassades de France (TAF) dont 5 ferment au 31 août 2017 (Allemagne, Burkina-Faso, Espagne, Italie et Tchad. Ne restera alors que 7 TAF (Algérie, Djibouti, Etats-Unis, Gabon, Maroc, Sénégal et Tunisie).

Avis du CHSCT: le CHSCT constate que la DSFIPE maîtrise le recueil des risques et la présentation du PAP. Il salue le travail sur la mise à jour des diagnostics techniques amiante dans les Trésoreries auprès des Ambassades de France. De même l'anticipation du déménagement du service des Pensions cristallisées a bien été menée à travers des commissions immobilières qui ont permis de faire évoluer le projet. Le plan d'action des risques psycho-sociaux n'est pas à la hauteur des enjeux, les mesures contenues paraissent insuffisantes. Le plan mérite d'être réévalué.

**Tour de Bretagne (Si-1C et Si-1F)**: les services de la Tour dépendent de la sous-direction Si-1 "Etudes et développement". En 2016, il faut souligner le renforcement du contrôle de la qualité biologique de l'air. Une action de mesures est inscrite au PAP 2017 sur les difficultés d'hygrométrie qui demeurent.

Par ailleurs, concernant l'amiante dans les clapets de désenfumage : les contrôles faits en situation normale, sont négatifs. Par contre, ceux réalisés au 10<sup>ème</sup> étage avec actionnement des clapets sont nettement au-dessus des normes. Rappelons que les clapets ne seront plus actionnés mais que cela ne pourra pas durer puisqu'il s'agit d'une obligation de sécurité de la Tour, opération menée jusque là au moins 2 fois par an. Ces clapets vont être remplacés : pour *FO*, cette opération ne pourra être réalisée qu'en site inoccupé.

Le règlement de ce dossier amiante est retardé par les occupants diversifiés et un syndic qui a du mal à faire face.

Avis du CHSCT: le CHSCT apprécie positivement les actions menées en 2016 et qui continuent en 2017: fauteuils, bras articulés, double écran de même taille, formations notamment incendie et accueil des nouveaux, tuilage lors des départs en retraite, vigilance sur le turn-over, mesures de la qualité de l'air. Le CHSCT reste très attentif sur la situation de l'amiante notamment sur la tenue des documents et la communication auprès des agents pendant les travaux actuels et à venir.

SRE: sans doute le dossier le plus délicat du jour .... Des promesses . qui ne suffisent pas .... la Direction se défend d'être dans le déni pour ce qui concerne les risques psycho-sociaux mais force est de constater que les actes sont insuffisants. Le dossier est renvoyé au CHSCT du 4 juillet : la présence du Directeur, toujours représenté par son Secrétariat Général, pourrait être un premier signe d'une prise de conscience de sa part.

Avis du CHSCT: en 2016, l'avis avait été réputé donné, les représentants du CHSCT ayant reconnu la qualité du travail effectué ainsi que les propositions de la direction concernant la construction d'outils pour la prévention des risques psycho sociaux.

Nous sommes dans l'obligation de constater que les engagements en matière de prévention des RPS n'ont pas été tenus. Ainsi l'observatoire de veille sociale dont il avait été fait mention lors des PAP précédents se tient seulement ce jeudi 15 juin 2017.

Plus grave, dès le DUERP 2015/2016 un signalement fort de malaises au travail touchant de nombreux agents au sein d'un bureau avait été évoqué et la mise en place d'une enquête de la direction avait été décidée. Ce n'est que douze mois plus tard, après une interpellation en CTL mettant en cause la responsabilité de la direction devant cette incurie et la persistance grandissante du malaise, que cette enquête a enfin été diffusée aux agents il y a trois semaines.

Il est donc demandé au SRE, de mettre en conformité ses engagements concernant la qualité de vie au travail et ses pratiques réelles, qui ignorent et ne prennent pas en compte les situations de souffrances des agents dans plusieurs secteurs.

À cet effet, le CHSCT demande que le SRE lui présente le 4 juillet les actions qu'il envisage de mettre en place sur ce sujet. Le CHSCT rappelle l'obligation de soumettre une fiche d'impact systématiquement pour tout projet important. L'avis du CHSCT est par conséquent négatif.



# **Budget et fiches actions**

DIRECTION	MOTIF	SOMME	VOTE	
INSEE	2 Talkie-Walkie pour le dispositif d'évacuation	768,00	T-4-1 45 210 20	
DRFiP	Stores à Nantes Amendes	5842,80€		
	Gardes Corps (Bâtiment Audubon à Cambronne)	6 963,36€		
	Stores (Bâtiment Graslin à Cambronne)	22 800,00€		
SRE	Maintenance microbiologique (salle de formation)	8 845,12 €	Ann (S)	

A ce jour, sur la dotation annuelle de 401 674€, 269 350€ ont été dépensés, soit